Reçu en préfecture le 28/12/2018

Affiché le

ID: 044-254401243-20181213-2018_40-DE



Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

Jeudi 13 décembre 2018 à 9h30 à l'Espace Pierre Etrillard à St Nicolas de Redon

EXTRAIT DE DÉLIBERATION

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 13 décembre 2018 à 9h30** à l'Espace Pierre Etrillard à St Nicolas de Redon, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande Communauté

Monsieur Michel POURPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Guy DROUGARD, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté

Monsieur jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Monsieur René BOURRIGAUD, Région de Nozay Communauté

Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes Métropole

Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté

Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique

Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur François CHENEAU, CARENE

Envoyé en préfecture le 28/12/2018 Reçu en préfecture le 28/12/2018

Affiché le

ID: 044-254401243-20181213-2018_40-DE

Pouvoirs:

M. Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique à Solène MICHENOT

M. Bernard PIEDVACHE, St Méen Montauban Communauté à David MOIZAN

M. Thierry RESTIF, La Roche aux Fées Communauté à Bretagne Porte de Loire Communauté

Assistaient également :

Monsieur Cyril LANOIRE, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Redon

Madame Sophie GRIBIUS, Rennes Métropole

Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, DGA de l'EPTB Vilaine

Madame Isabelle JEGOUSSE GARCIA, Responsable RH de l'EPTB Vilaine

Madame Catherine POTIER, Assistante accueil et Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante Milieux naturels-Politique de Bassin-Assemblées à l'EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

ID: 044-254401243-20181213-2018_40-DE

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du Jeudi 13 décembre 2018 à 9h30 à l'Espace Pierre Etrillard à St Nicolas de Redon

3- RESSOURCES - Payeur Départemental de Loire-Atlantique : indemnité de conseil

Le Conseil d'Administration de l'IAV par délibération du 23 septembre 2015 a attribué au Payeur Départemental de Loire-Atlantique l'indemnité de conseil allouée aux Comptables de trésor chargés des fonctions de receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux, conformément aux dispositions de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, du décret n°82-979 du 19 novembre 1982 et de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Le renouvellement du Comité Syndical en date du 21 septembre 2018 impose de délibérer à nouveau sur cette indemnité.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de reconduire à 100 % le taux de cette prime et de l'attribuer au Payeur Départemental à compter du 13 décembre 2018
- de charger Madame la Présidente de signer toutes pièces afférentes

Pour Extrait Conforme La Présidente,

Solène MICHENOT